

Les écoles se répartissent, sous ce rapport, comme suit :

	Écoles qui avaient						TOTAUX.
	1 année d'études.	2 années d'études.	3 années d'études.	4 années d'études.	5 années d'études.	6 années d'études.	
1 ^{er} arrondissement	6	69	12	18	»	23	130
2 ^e »	8	13	8	10	»	75	114
3 ^e »	1	44	7	16	»	56	124
4 ^e »	1	24	2	8	»	75	110
5 ^e »	»	19	3	6	»	91	119
6 ^e »	»	9	20	18	»	80	127
Totaux. . .	16	178	52	76	»	402	724

Ces 724 écoles appartiennent à 397 *ressorts scolaires* : les écoles du 1^{er} arrondissement, à 40 *ressorts scolaires* ;

» 2^e » à 67 »

» 3^e » à 57 »

» 4^e » à 68 »

» 5^e » à 90 »

» 6^e » à 75 »

Total. . . 397 *ressorts scolaires*.

Maisons d'école. Salles de classe. Dépendances des maisons d'école.

Les 724 écoles primaires proprement dites publiques étaient, sauf une, installées dans des *bâtiments communaux*.

Le nombre des *maisons d'école* était de 460.

Le 1^{er} arrondissement en avait 47,

le 2^e » » 76,

le 3^e » » 73,

le 4^e » » 79,

le 5^e » » 99,

le 6^e » » 86,

Total, 460 maisons d'école.